



www.basket44.com

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Du 17 Janvier 2013

Présents : Didier AUBERT – Patrick BABONNEAU – Jacques BALZAC - Franck BAUDRILLER – Chantal BEAUQUIN - Jean Paul BREMENT – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET - Mireille COURBOULAY – Gaël DIQUELOU – Laurent DONNART - Patrick ERRIEN – Yves GARREAU - Thierry GATEFAIT - Véronique IGIELSKI – Franck JOUNIER - Sophie LAMBOUR – Maxime LEROUX– Marie Annick MONNOT–MASA – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER - Jacques PHILIPPE – Riccardo POZZETTO - Christian RODET – Christine RULLIE – Pascale SIMON

Excusé : Michaël NOGUE

Ouverture du Président : (Yannick OLIVIER)

- Nous atteignons les 22 095 licenciés ce soir. Le 31 décembre, nous avons donc passé le 22 000ème qui se nomme Victoria DA COSTA du club de PONT-CHATEAU. Yannick OLIVIER a pris contact avec le Président du club afin de lui expliquer la démarche du Comité qui est appliquée lors de ce genre d'évènement marquant. La remise de dotation aura lieu lors d'une rencontre du NRB.
- Lors du Comité Directeur Fédéral des 4 et 5 janvier derniers, le Président de la FFBB a missionné Yannick OLIVIER pour prendre la Présidence de la commission du Basket en Liberté et des nouvelles pratiques (dont le 3x3) ainsi que la Vice- Présidence de la Commission coopération territoriale clubs.
- Le Tournoi Inter-Comités qui s'est déroulé les 4 et 5 janvier a été apprécié par la qualité de son organisation par les délégations présentes. Guénaël LAHONDA et Caroline FENEROL appuyés par les bénévoles du club de VERTOU et le corps arbitral ont œuvré à cette bonne prestation. Yannick OLIVIER remercie les différentes personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce TIC. Un courrier sera adressé à la Mairie ainsi qu'au club de VERTOU en remerciement de la mise à disposition des infrastructures et pour la qualité de leurs prestations. Une vidéo des rencontres a été enregistrée et sera transmise aux différentes délégations présentes lors de ce Tournoi. Dans la préparation de ce TIC, nous pouvons constater toute l'importance d'une personne à la communication, rôle assuré par Caroline FENEROL, qui a bien aidé à la bonne tenue du Tournoi.
Le Tournoi Inter Zone sera lui aussi organisé par le Comité les 30 et 31 mars prochains. Le lieu reste à définir.
- Yannick OLIVIER rappelle aux Présidents de Commission de rendre réponse à Caroline FENEROL afin qu'elle puisse rapidement avancer sur la rédaction de la nouvelle plaquette. La charte graphique a été revue et rénovée entièrement avec Yoann MORVAN de la Société ACETONE GRAPHIC. Il en est de même pour le site internet puisque Caroline s'occupe à partir de cette semaine de mettre à jour les PDF et tous les documents réalisés par les différentes Commissions.
- Yannick OLIVIER évoque sa rencontre avec le Directeur de la société CAIRN. Il était accompagné de Caroline FENEROL. Au cours de cette rencontre il a été convenu d'un partenariat qui consisterait à la prise en charge de l'entretien annuel de notre structure gonflable. Nous profiterons cette année pour mettre à jour les nouveaux logos de la FFBB, du Conseil Général et du Comité. Des démarches sont entreprises pour une éventuelle acquisition d'un « stand gonflable », afin d'être plus visible sur les évènements actuels et à venir. Ce serait un outil de communication lors des différentes manifestations auxquelles nous participerons. Une rotonde en forme de ballon nous est proposée parmi les articles. Un devis est en attente de réception afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

- Yannick OLIVIER et Jacques PHILIPPE ont rencontré un architecte afin d'étudier un projet de réalisation d'un hangar. Notre réel besoin pour loger nos 44 panneaux et 80 bidons est estimé à 160m². Un projet d'achat d'un package ½ terrain FFBB destiné à l'organisation de tournois 3 X 3 nécessiterait un besoin de stockage de 30 m² supplémentaires. Il faudrait donc prévoir un investissement pour la construction du bâtiment d'environ 180 000 €. Pour la période transitoire de ces travaux, la Mairie de STE LUCE mettra à notre disposition un bâtiment afin d'y entreposer les 44 panneaux et 80 bidons. Concernant le projet d'achat des 44 panneaux, deux devis ont déjà été demandés aux Sociétés MARTY et CASAL SPORTS
 - La décision d'achat des 44 panneaux et de 80 bidons est validée à l'unanimité des personnes présentes et la décision de retenir le prestataire sera prise au prochain Comité Directeur du 14 mars après présentation des devis.
- Pour ce qui est de la construction d'un bâtiment de stockage, le Président propose de missionner un architecte qu'il a déjà rencontré afin qu'il travaille sur l'esquisse et qu'il fasse les différentes démarches auprès de la Mairie de Ste Luce. Le Président propose le devis de l'architecte, ATELIER SPINA, pour un montant de 2 900 euros à l'approbation des membres présents, ainsi que sur le projet de construction.
 - Le projet et le devis de 2900 € sont approuvés à l'unanimité des membres élus du Comité Directeur.
- Yannick OLIVIER précise qu'il a déjà rencontré le Vice-Président du Conseil Général pour échanger sur ces différents projets d'investissements et que celui-ci s'est engagé à apporter une aide au Comité pour financer :
 - ½ terrain, panneaux et bidons à hauteur de 50 % du montant,
 - Pour le bâtiment, à hauteur de 33 000 €.
- Yannick OLIVIER a rencontré le Président de la Ligue Régionale pour lui demander de faire un courrier d'appui auprès du Conseil Régional, dans l'objectif d'une demande d'aide financière également.
- Yannick OLIVIER constituera deux dossiers de demande de subvention nationale d'équipements lourds auprès du CNDP. A ce titre, il a déjà rencontré le Président Fédéral, Jean Pierre SIUTAT qui lui a assuré de son appui et de celui de la FFBB afin de soutenir ces demandes d'aide de financement.
- Dernier projet, il s'agit d'un audit thermique du siège du Comité, afin de réaliser un bilan complet avant de se lancer dans d'éventuels travaux d'isolation, de chauffage ou autres, dans le but de réduire nos consommations énergétiques.
 - Dans cette optique, Yannick OLIVIER a déjà contacté la Société ALTEREA qui pourrait se charger de cette étude pour un montant de 3588 €. Là encore, une demande de subvention sera adressée auprès de l'ADEME avant le lancement de l'audit.
 - Les membres élus présents approuvent à l'unanimité le projet qui s'inscrit dans la démarche de recherche d'économie et d'écologie.
- La Fédération soutient un projet sur démarche citoyenne. La Ligue a créé une Commission présidée par Françoise PAUGAM, qui sollicite le CD44 afin qu'un membre vienne participer à celle-ci. Ceci permettra d'avoir un relai direct avec le Comité, dans la perspective de projets futurs concernant ce sujet. Le Président sollicite les membres du Comité Directeur et Thierry GATEFAIT se propose pour représenter le Comité et décliner les actions Fédérale et Régionale au sein de notre département. Yannick prend acte et transmettra cette décision à la dite Présidente. Un label FFBB citoyen a été mis en place par la Fédération.

- Un retour sur les réunions de secteur de la 1^{ère} phase : Rien de particulier. Le calendrier de la 2^{ème} phase sera planifié la semaine prochaine et se situera entre la mi-mars et la mi- d'avril.

Candidatures au poste de CTF : (Yannick OLIVIER)

Une soixantaine de candidatures a été déposée. Après examen la Commission constituée a décidé de retenir 5 candidatures : Johann LEGEC - Fabien DEL SARTE - Nicolas TAMIC - Bertrand LEGER – Gaëtan AUBERT. Les entretiens ont eu lieu mercredi 16 janvier au siège du Comité. 2 jurys de 3 personnes ont reçu alternativement les candidats entre 17h00 et 19h00. A l'issue des entretiens une concertation a été établie et la décision unanime de proposer Monsieur Bertrand LEGER au Comité Directeur.

La décision d'embauche de Mr Bertrand LEGER est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

Son embauche est prévue au 1^{er} février en CDI dans le cadre d'un emploi sport.

Site Internet : (Sophie LAMBOUR)

La Commission Communication s'est réunie afin de déterminer la gestion du site par les Commissions. Un compte sera créé afin de permettre aux référents de gérer le suivi de leur Commission respective. Une formation de la mise en place des articles est prévue vers les référents. La validation des articles sera appliquée par le Secrétaire Général ou son adjointe ou le Président du Comité.

Groupe de travail Incivilités : (Yannick OLIVIER)

Le groupe est constitué de Chantal BEAUQUIN, Jacques BALZAC, Patrick ERRIEN, Mireille COURBOULAY, Pascale SIMON, Laurent DONNART, Thierry GATEFAIT et comme invités Benoît COURANT du Conseil Général, et Bertrand GUERINEAU, psychologue du Sport. Des actions déjà relevées en découleront.

Lors de la prochaine réunion du 31 janvier, nous aborderons la création d'une charte du jeune basketteur. Yoann MORVAN sera sollicité sur la charte graphique.

Une conférence pourrait être organisée en début de saison pour les clubs afin de les sensibiliser sur le mieux vivre et sur cette volonté de travailler ensemble. La volonté est de mettre en place une intervention de Bertrand GUERINEAU sur les formations de cadres, une intervention sur les stages d'arbitres sera également envisagée.

Groupe de travail Championnat SENIORS : (Maxime LEROUX)

Le groupe est composé de Patrick ERRIEN, Jean Paul BREMENT, Laurent DONNART, Véronique IGIELSKI, Yannick OLIVIER

La réflexion n'est pas terminée, mais déjà des hypothèses ressortent.

La première étant : On ne touche à rien c'est-à-dire : 1^{ère} phase 2 poules de 10 et 2^{ème} phase Play-off répartis en 3 poules de 6 et 1 poule de 2.

La deuxième on garde une formule à 2 phases en modifiant la 2^{ème} : Formule 1 : 2 phases à 16 équipes / Formule 2 : 2 phases à 18 équipes / Formule 3 : 2 phases à 24 équipes.

La troisième consisterait à 1 phase de 12 ou 14 équipes précédée d'une saison de transition.

Le groupe liste actuellement les avantages et les inconvénients de chaque hypothèse. Une réunion de concertation, avec les Présidents et les entraîneurs des clubs de D1, est planifiée le 23 février prochain à 9h30 au Comité.

Groupe de travail Championnat Mini-poussins : (Christian RODET)

Le groupe s'est réuni 2 fois et se compose de Franck BAUDRILLER Chantal BEAUQUIN, Yannick OLIVIER. Il a été fixé les objectifs suivants : 1°) Atténuer les différences de niveaux / 2°) Donner plus de temps de jeu (actuellement 12mn maximum / 3°) Préparer à la compétition sans championnate, mais avec cohérence.

Les propositions qui ressortent sont : 1°) Au moment de l'engagement prévoir des repères pour les clubs afin d'avoir la possibilité de s'engager à 2 niveaux différents (Confirmés et Débutants) / 2°) Modification des règles actuelles (temps de jeu – changement de joueur – temps morts / 3°) Mettre en place avant les rencontres des ateliers (Tirs – Passes – Dribbles) / 4°) Pour les confirmés : 2 phases voire peut-être 3 / Pour les débutants : prévoir 2 phases / Pour les 2 catégories : Interdire l'entrée des scores des rencontres par internet.

Une pièce est jointe au PV afin de permettre au lecteur d'examiner les détails des propositions de ce projet.

Groupe de travail CAC44 : (Franck BAUDRILLER)

Afin de préparer les clubs à se diriger vers le label Fédéral, il leur sera proposé dans un premier temps, d'obtenir le label « Ecoles labellisées 44 », le dossier administratif sera moins contraignant et donc plus accessible. Bertrand LEGER pourra aider dans leur démarche les clubs désireux de s'engager dans des projets de formation plus structurés.

Il est rappelé que ce CAC44 n'est pas seulement un accès à des récompenses, la démarche première est la formation des jeunes jusqu'en benjamins. Ce label s'appuie sur les créneaux d'entraînement, le nombre de jours, la taille du terrain, le nombre de ballons. Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Les documents seront transmis aux membres du Comité Directeur pour consultation au fur et à mesure de leur rédaction.

Franck BAUDRILLER a dans un premier temps consulté les clubs, les techniciens. Les questionnaires envoyés aux clubs n'ont pas suscité beaucoup de réponses. Franck BAUDRILLER rappelle que le CAC 44 comme initialement prévu reste et restera un outil de formation. Il peut être envisagé de l'adapter dans des domaines comme : « Ecole Labellisée 44 – Challenge Benjamins - la formation des dirigeants – écoles labellisées FFBB. Il faut compter 25 clubs employeurs à ce jour dans le département. Ensuite détaillé le CAC44 afin d'éclaircir la lisibilité de ce classement. Il est préconisé d'organiser des tournois en début de saison afin d'évaluer le niveau des équipes. Un contact sera opéré à nouveau auprès des clubs. Le problème serait principalement la D2. L'idée de créer un niveau D2+ pourrait être envisagée, afin de regrouper les équipes qui n'ont pu monter en D1 et dont le niveau de jeu risque d'être supérieur à la moyenne de D2. Gaël DIQUELOU rappelle aussi que le nombre de montées de D2 en D1 a déjà été augmenté.

Yannick OLIVIER demande aux responsables des groupes de travail de préparer des propositions écrites et circonstanciées à l'adresse des membres pour le prochain Comité Directeur du 14 mars prochain. Ce qui permettra de présenter aux prochaines réunions de secteur les dossiers complets qui seront validés par ce Comité Directeur.

Yannick OLIVIER remercie le travail effectué par les différents groupes et salue en même temps l'investissement de tous les membres du Comité Directeur, sans exception.

TOUR DES COMMISSIONS

Commission Mini-basket / Jeunes : (Marie Annick MONNOT--MASA)

Une réunion est organisée le 22 janvier prochain afin de désigner les différents référents de la nouvelle commission. Chacun y trouve sa place et la motivation est perceptible dans la construction d'une structure solide.

Le forum régional de la Ligue aura lieu à La Joliverie le samedi 26 janvier prochain. A partir de la saison prochaine il sera inscrit au calendrier du Comité. Il a été décidé avec Agnès FAUCHARD, Présidente de la Commission Jeunes de la Ligue 04, d'alterner une saison sur deux l'organisation du forum entre les Comités et la Ligue Pays de Loire.

Marie Annick MONNOT--MASA rappelle que la fête du mini-basket aura lieu le dimanche 2 juin 2013 sur le Parking de la Beaujoire.

Commission Technique : (Franck BAUDRILLER)

Les résultats de nos sélections lors de leur participation au TIC, sont de factures plus que moyennes : chez les féminines 1 seule victoire et les masculins se sont fait éliminer en finale par le CD 49. La question peut se poser : devons-nous engager une équipe composée essentiellement de joueurs avec un potentiel, ou bien plus compétitive ? Tant il est vrai que la Commission ne se pose pas la question pour l'instant.

Yannick OLIVIER intervient en expliquant que de son point de vue, il souhaite continuer dans ce sens et favoriser le travail de détection et de formation en œuvrant avec les potentiels et demande aux membres du Comité Directeur de se positionner par rapport à cela.

- L'ensemble des membres du Comité Directeur partage ce point de vue et approuve pour poursuivre dans ce sens.

Commission Salles et Terrains : (Riccardo POZZETTO)

Depuis le début de la saison 2012 la commission a instruit 8 dossiers après visite. 5 salles sont qualifiées pour 2013 et reste celle du Pellerin, dont l'inauguration aura lieu le samedi 16 février et qui se nommera Antoine Rigau. La rénovation de la salle du NANTES BREIL (salle Joël PAON) est terminée et le club souhaite y reprendre la compétition le 26 février. Il nous faudra visiter cette salle afin de l'homologuer. En ce qui concerne la salle de Chantenay, le dossier reste en attente dans la mesure où nous ne sommes pas possession des documents administratifs. Une formation est prévue afin de prévoir un collaborateur sur la côte. La salle de La Marne n'est pas homologuée aux vues des dimensions insuffisantes du tracé : moins d'1,50 m. Alors que le règlement stipule 2m.

Commission Finances - Trésorerie : (Franck JOUNIER-Maxime LEROUX)

La 2^{ème} facture envoyée mi-décembre n'est pas complètement réglée. En effet 22 clubs sont en attente de paiement l'équivalent de 47 000 €, date butoir le 26 janvier 2013. Les pénalités financières de la Commission de qualifications ont été transmises aux clubs concernés le 10 janvier dernier.

Les tableaux de bord ont été envoyés aux Commissions la semaine dernière. A ce jour, les dépenses sont légèrement en dessous des prévisions et les recettes en augmentation notamment dû à l'augmentation non prévue du nombre de licenciés. La Commission est à votre disposition afin de répondre à toutes les questions éventuelles.

Les clubs employeurs qui mettent leur salarié à notre disposition pour des vacances doivent impérativement nous transmettre la convention, le contrat de travail ainsi qu'un bulletin de salaire de référence de leur salarié (le bulletin de salaire). L'ensemble des conventions nous a été retourné. Les clubs s'interrogent sur le bienfondé de cette démarche. C'est une obligation que nous impose le cadre législatif. Nous nous devons d'être en conformité afin de justifier auprès des impôts. Franck JOUNIER compte se pencher sur les facturations en collaboration avec Guénaël LAHONDA et Evelyne TIGNARD, afin d'évaluer les dépenses de ce secteur. Yannick OLIVIER intervient sur ce sujet afin d'expliquer qu'une procédure sera mise en place dès maintenant. Tout d'abord les conventions devront être adressées aux Présidents de clubs et non remis aux licenciés. En retour au Comité, il sera apposé un tampon de réception sur chaque dossier. Afin d'être validés, les dossiers devront être complets, ce qui n'est pas le cas de ceux reçus jusqu'à maintenant. Nous sommes quand même mi-janvier et des techniciens ont déjà été mis à disposition du Comité. En ce qui concerne les clubs qui n'auront pas leur dossier complet, le Comité ne sollicitera pas les compétences de leur technicien. Cette convention a été validée par le service juridique de la Fédération. Les taux horaires doivent être remboursés à l'euro prêt sur une base maximale de 20€. Un recadrage est nécessaire devant une dérive chronique. Un courrier de rappel des règles sera rédigé et envoyé à tous les clubs concernés, et suivra vraisemblablement une réunion afin d'expliquer et de motiver les raisons.

Dès la mi-février la commission va commencer à travailler sur le prévisionnel de 2013/2014 en considérant les futurs investissements potentiels. Les tableaux de bords vont contribuer à une meilleure lisibilité du budget de chaque commission et des réajustements se font jour. Le virement à la Ligue sera effectué demain, la facture s'élève à 135 000 €. Les retards de paiement attendus s'élèvent à 38 000 €.

Le club de SNOS a émis le souhait de régler sa 2ème facture de 4 000 € en 2 fois. Le bureau lui a accordé cette demande à titre exceptionnel en émettant le besoin, en retour de courrier, d'obtenir les comptes de résultat et le bilan de l'association.

Commission Communication : (Sophie LAMBOUR)

La commission s'est réunie ce soir afin de mettre en place les modalités de fonctionnement du site par rapport aux commissions. Sophie LAMBOUR nous fait part de la qualité d'assistance de Caroline FENEROL depuis son arrivée au Comité et l'intérêt d'avoir une personne ressource au sein du Comité à terme.

Commission Discipline : (Patrick ERRIEN)

Autant les dossiers ouverts depuis le début de saison peuvent être qualifiés de légers, autant il faut noter que 8 joueurs ont déjà été pénalisés de 3 fautes techniques et 2 joueurs de 4 fautes techniques.

Commission Formation : (Yves GARREAU)

A la demande du Président Yannick OLIVIER, en collaboration avec les commissions sportive et qualification, une formation secrétaire est en cours de mise en place. Le but est d'éviter l'inobservation du règlement et des retards des envois de dossiers, qui engendrent des dysfonctionnements.

Yannick OLIVIER souhaite la rédaction d'un livret destiné aux secrétaires qui serait ciblé sur le niveau des pratiques départementales. Christian RODET relève aussi la confusion entre le correspondant et le secrétaire du club qui peut entraver la bonne conduite des informations venant du Comité.

Une intervention est prévue sur les prochaines réunions de secteur afin d'expliquer l'emploi Avenir qui n'est pas spécifiquement alloué au domaine technique

Commission Sportive : (Chantal BEAUQUIN)

Dans l'ensemble les plannings des jeunes sont arrivés dans les délais, à quelques exceptions près : 5 retards. Il faut souligner, l'effort des clubs dans la saisie des résultats. Nous n'avons noté aucun retard, ce dernier week-end.

L'AS PTT NANTES pose une question pertinente : leurs U20 engagés en 1^{ère} phase en département et en 2^{ème} phase en Région se retrouvent à avoir à régler 2 engagements : 1 au CD et 1 à la Ligue. D'ailleurs ce règlement est rédigé dans les dispositions financières de la Ligue. Yannick OLIVIER évoquera le sujet lors d'une prochaine réunion à la Ligue.

Commission Qualifications : (Pascale SIMON)

A ce jour le Comité compte 22 095 licenciés.

Divers :

2 membres du Comité se présentent aux élections du CDOS : Yves GARREAU et Maxime LEROUX. Philippe BOULANGER intégrera le CDOS au travers de Commissions.

La séance est levée à 23h00

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU